

Réunion du 1^{er} juillet 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

MM. Robert HAGET, Emmanuel HANON, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT.

OBJET : ATTRIBUTION DES ALLOCATIONS DE RECHERCHE 2024 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PARTENARIALE 2023-2026 ENTRE L'UPPA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Par délibération du 12 décembre 2022, le conseil communautaire a approuvé le renouvellement de la convention quadriennale entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la période 2023-2026 afin de soutenir des projets de recherche, de valorisation et de transfert des résultats de la recherche en prise avec les enjeux sociaux, économiques et culturels de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Par cette même délibération, le conseil communautaire a donné délégation au bureau pour retenir les projets à financer, en fonction de l'enveloppe annuelle votée au Budget Primitif pour l'exécution de ladite convention.

Un crédit de **76 000€** correspondant à l'exécution des actions prévues pour l'année 2024 dans le cadre de cette convention a été inscrit au budget 2024.

Ainsi, pour l'année 2024, au vu des propositions de la commission mixte UPPA-CC Lacq-Orthez en charge de la sélection des projets, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de financer** la thèse intitulée « *Entre productivité et naturalité. Quels enjeux (économique, discursif, opérationnel, éthique) autour des espaces de nature ? Étude géographique comparative à l'échelle de la communauté de communes de Lacq-Orthez* » (porteur de projet : Jean-Yves PUYO, laboratoire TREE), le cofinancement auprès de l'ADEME étant acquis,

- **de financer** la thèse intitulée « Étude des propriétés thermophysiques des mélanges d'hydrogène pour les applications de transport et de stockage de l'H₂ : mesures et modélisation » (porteurs de projet : Salaheddine CHABAB et Tarik KOUSKSOU, laboratoire LATEP), le cofinancement auprès de l'EDENE UPPA étant acquis,
- **d'autoriser** son Président à faire mandater les 76 000 € prévus à cet effet dès l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT